

Coalition solidarité santé

1601 De Lorimier, boîte postale 45, Montréal, Qc, H2K 4M5

Téléphone : 514-442-0577

cssante@gmail.com www.cssante.com

www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante

<https://twitter.com/cssante>



Le 13 juin 2016

À : Monsieur Yves St-Denis
Député de Argenteuil
Parti libéral du Québec

Objet : **Campagne pour une assurance médicaments 100% publique - Qu'avez-vous fait suite à la réception des lettres des résidents de votre comté ?**

Monsieur,

Au cours des derniers mois, vous avez reçu par courriel de vos électrices et électeurs, des dizaines de lettres (40 en date du 20 mai 2016) à propos du prix trop élevé des médicaments prescrits au Québec, et du meilleur moyen de contrôler cette situation : rendre notre régime d'assurance médicaments 100% public.

Dans cette lettre, vos commettant(e)s manifestaient leurs inquiétudes et leur insatisfaction quant au fait que les dépenses en médicaments prescrits, qui représentent le deuxième poste de dépenses en santé, ne préoccupent pas davantage le gouvernement, au moment où celui-ci coupe abondamment dans les dépenses sociales sous prétexte de « rationalisation et de saine gestion des finances publiques ».

La lettre rappelait qu'au Québec, nous payons nos médicaments 30 % de plus que la moyenne des autres pays développés, et que même le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec, dans son rapport de mars 2015, jugeait nécessaire une réforme de notre régime actuel (public-privé), qu'il estimait beaucoup trop coûteux et de plus en plus inéquitable.

La lettre disait également qu'il était possible de contrôler les coûts des médicaments et d'en favoriser l'accès en rendant entièrement public notre régime actuel d'assurance médicaments.

Au moment où les autres provinces canadiennes y travaillent déjà, les signataires de la lettre vous demandaient d'agir sur cette question, et d'interpeller immédiatement le gouvernement du Québec afin de faire adopter sans tarder une nouvelle politique du médicament basée sur un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Comme nous sommes à l'origine de cette campagne et que nous avons reçu copie de ces lettres, nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Bien que le ministre Barrette ait déposé le projet de loi (PL) n° 81 visant à réduire le coût de certains médicaments, son projet de loi nous semble un bien petit pas, égal à la minceur du projet de loi, alors qu'il avait en main tous les outils, dont de nombreuses études économiques démontrant qu'en rendant entièrement public notre régime mixte actuel, le Québec pourrait économiser chaque année de 1 à 3 milliards de dollars. C'est ce que confirme encore récemment (mars 2015) une étude de Morgan, Law et Martin, intitulée *Estimated cost of universal coverage of prescription drugs in Canada* : avec un régime entièrement public d'assurance médicaments, le Québec réduirait ses dépenses en médicaments prescrits de 18% à 40%. Qu'attend-t-on pour agir? D'autant plus que nous sommes le seul endroit au monde à ne pas avoir intégré les médicaments à son système public de santé.

La présente lettre a donc pour but de vous demander quels gestes et quelles actions vous avez posés comme député, concernant cette question des plus importantes, autant pour les citoyennes et citoyens de votre comté que pour les finances publiques du Québec.

Respectueusement,

Jacques Benoit
Coordonnateur
Coalition solidarité santé